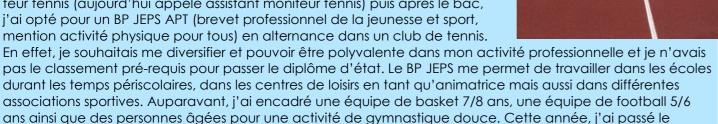
3 QUESTIONS A LAURA CHEVALLIER, Professeur de tennis

POURQUOI LE TENNIS ?

A l'âge de 5 ans, ma mère m'a fait faire de la danse mais cela ne me plaisait pas du tout, je revenais en pleurant. Ensuite elle m'a proposé le tennis qui prenait les enfants à partir de 5 ans, j'ai de suite apprécié. Cela fait 20 ans que je pratique ce sport avec passion. J'ai eu la chance durant mon cursus scolaire, notamment au collège, d'intégrer une classe tennis. Je sortais 2 fois par semaine à 15h pour aller m'entraîner 2h dans le club où j'étais licenciée.

COMMENT DEVIENT-ON PROFESSEUR DE TENNIS ?

La filière classique consiste à passer le diplôme d'état proposé par la Fédération Française de Tennis, en effectuant une formation en alternance sur 1 ou 2 ans. Mon parcours est un peu différent, en premier lieu j'ai passé l'initiateur tennis (aujourd'hui appelé assistant moniteur tennis) puis après le bac, j'ai opté pour un BP JEPS APT (brevet professionnel de la jeunesse et sport, mention activité physique pour tous) en alternance dans un club de tennis.



diplôme de juge arbitrage niveau 1 pour pouvoir organiser et gérer des compétitions homologuées.

Qu'est ce qui te plait à Leudeville ?

Depuis que j'enseigne, j'ai toujours aimé travailler dans des petits villages où l'ambiance est familiale et conviviale. Au sein du club de tennis, je prends du plaisir à venir enseigner aux petits et grands, ils sont à l'écoute et ont confiance en mon travail. La bonne humeur et le sourire sont toujours présents pour que tous puissent partager ces différentes expériences. Ainsi j'aime m'investir au club de tennis en proposant des animations à tous mes élèves. J'apprécie avant tout les relations humaines : être à l'écoute, savoir s'adapter aux différentes situations, intervenir dans différentes structures grâce à la polyvalence de mon diplôme. De même, mon expérience d'un an au sein de l'accueil de loisirs m'a permis de connaître les familles et les enfants.

Mini-séjour à la base de loisirs de JABLINES (77) du 17 au 20 juillet inclus

34 enfants âgés de 7 à 10 ans vont participer à ce miniséjour en camping. Au programme : baignade, tir à l'arc et activité ornithologique.

La Municipalité remercie les parents de la confiance qu'ils accordent aux 5 animateurs de l'Accueil des loisirs encadrant ce séjour.

N'oubliez pas votre rendez-vous de la rentrée **SAMEDI 2 SEPTEMBRE**

11h: Accueil des nouveaux habitants en Salle des Loisirs.

14h –17h : Forum des associations au City-Stade

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

La mairie sera fermée le samedi 15 juillet

Flash info, édition juillet 2017 Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE Crédits photos: Service Communication

AGENDA

Accueil des nouveaux habitants, 2 septembre :

Forum des associations

Après-midi « Jeux Séniors » 7 septembre :

17 septembre: Journée du patrimoine, visite de

> l'église Saint-Martin de 14h à 16h Sortie culturelle à Saint Quentin et

le familistère de Guise (Aisne)

Sortie jeunesse ASTERIX 23 septembre:

Semaine Bleue 2 au 8 octobre :

5 octobre : Après-midi « Jeux Séniors »

8 octobre:

21 septembre :

9 au 13 octobre : Fête de la Science

19 octobre: Sortie Culturelle visite guidée de la

Philharmonie de Paris

LEUDEVILLE

flash-info Juillet 2017



ÉDITO

La prochaine rentrée scolaire connaîtra un nouveau changement dans l'organisation des rythmes avec un retour à 4 jours d'enseignement. Cette décision a été prise après une consultation de l'ensemble des parents d'élèves qui se sont prononcés à 87% pour un retour à 4 jours.

Il est regrettable qu'une évaluation des 3 années passées avec une organisation à 5 jours n'ait pas été réalisée par l'Education Nationale. La municipalité a souhaité respecter la volonté des parents d'élèves.

Une période électorale très longue s'est achevée avec la désignation du Président de la République et d'une nouvelle député pour notre circonscription. Pour ces deux élections, les Leudevillois ont démontré leur engagement citoyen avec une participation au-dessus de la moyenne nationale.

La sécurité et le civisme, c'est l'affaire de chacun d'entre nous. J'attire à nouveau votre attention sur le respect des règles de circulation dans le village, des points de collecte des déchets au niveau des parkings centraux (devenus des lieux de rassemblement), ainsi que des équipements du village. Le square Dardelet connaît notamment des dégradations et nuisances quotidiennes commises par certains jeunes de la commune. Ceci est d'autant plus regrettable que ce lieu est avant tout destiné aux tout-petits.

Le 1^{er} semestre a permis à la plupart de nos associations de connaître le succès lors de la réalisation de leurs manifestations. Je vous invite d'ores et déjà à noter la date du 2 septembre pour le traditionnel rendezvous de rentrée du forum.

L'équipe municipale vous souhaite une pause estivale agréable sans oublier les personnes fragiles ou en difficulté.

Jean-Pierre LECOMTE





VIE MUNICIPALE

CADRE DE VIE

L'intégralité des textes est à retrouver sur www.leudeville.fr/rubrique Vie Municipale/publications

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2017

- 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2017
- 2/ Délibération: Projet Amazon France transport demande d'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Considérant que les différentes études réalisées répondent aux exigences réglementaires en vigueur, que les mesures de prévention et de protection prévues permettent de maîtriser les risques d'accidents majeurs (tels que l'incendie) liés à l'exploitation future du complexe logistique. La délibération portait uniquement sur les risques environnementaux.
- 3/ Délibération : Centre Local d'Information de Coordination Gérontologique (CLIC) autorisation au Maire de signer la convention de participation entre la commune et le CLIC ORGESSONNE, qui entre en vigueur le 1er juillet 2017 (voir page 6 le détail des missions du CLIC).
- 4/ Délibération : **décision modificative du budget de la commune 2017**. Vu la délibération concernant **l'adhésion au CLIC** et le transfert de charges par la CCVE, il convient d'inscrire en dépenses de fonctionnement la somme de 1 700 €.
- 5/ Délibération: autorisation donnée au Maire pour ester en justice. Considérant que Monsieur BEAUDIERE a introduit le 19 avril 2017 un recours en annulation à l'encontre de la décision du Maire d'autoriser le permis d'aménager déposé par la société Gautier, qu'il y a lieu de désigner un avocat pour représenter et défendre les intérêts communaux. Il est décidé de désigner Maître Billard du Cabinet Peyrical et Sabattier.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

- 1/ Délibération: transfert de charges à la CCVE du service d'aide à la personne. A compter du 1er juillet 2017, dans le cadre de l'action en faveur des personnes âgées ou en perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile, la CCVE est appelée: à gérer et coordonner les services situés à Vert-le-Grand et Mennecy et à coordonner, animer et verser des subventions aux associations ASAD (Association Santé à Domicile), ASAMDTA (Association de Soins, d'Aide Ménagère à Domicile et de Transport Accompagné) et ASAMPA (Association de Soins Aide Ménagères aux Personnes Agées). Voir page 3 pour plus de détails.
- 2/ Délibération: tarifs restauration scolaire, étude et accueil de loisirs. 2 grilles de tarification sont proposées, l'une concerne une tarification sur la base de l'école sur 4 jours, l'autre sur la base d'une école sur 5 jours. Le conseil municipal fixe un tarif extérieur de l'accueil de loisirs à 25 € par jour pour les enfants non scolarisés à Leudeville ainsi qu'un forfait de 15 € par enfant pour tout retard dans la transmission de l'enveloppe navette dans les délais impartis, soit le 25 du mois. (Cette délibération fait suite à de nombreux abus qui engendrent des problèmes de gestion des services périscolaires et extrascolaires de la commune).
- 3/ Délibération : **Election d'un membre de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).** Considérant l'élection de M. LECOMTE en tant que titulaire, il convient de désigner un délégué suppléant. Madame FAIX est désignée comme déléguée suppléante.
- 4/ Délibération : Elections sénatoriales 2017, désignation des délégués et suppléants des conseils municipaux.

Sont désignés titulaires : M. LECOMTE, Mme FAIX, M. BOUSSELET

Sont désignés suppléants : Mme CHEVOT, M. PETIT-DE-LEUDEVILLE, Mme TARTAR

LE GROUPE ADP (AÉROPORT DE PARIS) nous informe de travaux sur la piste 4 de l'aéroport d'Orly **du 25 juillet au 31 août.** Le couvre-feu entre 23h30 et 6 h du matin continuera de s'appliquer. En fonction de l'utilisation des pistes de décollage et d'atterrissage, quelques nuisances sonores sont susceptibles d'être perçues. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la brochure ADP disponible en mairie ou le site internet environnement.orly@adp.fr



En début d'année, nous vous avions informés de la possibilité d'accéder temporairement du 16 février au 16 août aux déchèteries de Vert le Grand et Egly.

Cet accès est prolongé JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2017.

PHYT'EAUX JUINE - LEUDEVILLE S'ENGAGE À PRÉSERVER NOTRE SANTÉ, NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS RESSOURCES EN EAU LORS DE L'ENTRETIEN DE SES ESPACES PUBLICS

Notre commune a rejoint l'action Phyt'Eaux Juine. Ce programme accompagne les services municipaux dans la modification de leurs pratiques d'entretien pour supprimer l'emploi des produits phytosanitaires.

Cette action a besoin de votre soutien et de votre participation :

Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Les pesticides (ou phytosanitaires) ont pour rôle de prévenir l'apparition ou de détruire les végétaux, insectes ou champignons dits «nuisibles» pour le développement des plantes.

Une menace pour la santé, l'eau et les écosystèmes

L'usage croissant de ces produits est une cause majeure de pollution des rivières en lle-de-France, nécessitant la mise en œuvre de traitements toujours plus performants et coûteux pour la production d'eau potable. Ils sont également dangereux pour la santé et les manipuler sans précaution peut causer des maux de têtes, des irritations de la peau et des yeux... Plus grave, à plus long terme, ils exposent notamment à des cancers et troubles de la reproduction. L'utilisation de ces produits expose ainsi les applicateurs (agents municipaux, jardiniers amateurs), mais aussi les utilisateurs (adultes, enfants, animaux de compagnie, abeilles, oiseaux...) à de nombreux effets néfastes.

Une action limitant les épandages urbains

Les communes, les golfs, gestionnaires de routes et de voies ferrées, mais aussi les jardiniers amateurs en utilisent. A l'initiative du **Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et ses Affluents (SIARJA)**, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région lle de France et du Conseil Départemental de l'Essonne, l'action **Phyt'Eaux Juine** a été mise en place sur quatre ans, de 2013 à 2017. Il s'agit de prévenir des pollutions par les pesticides d'origine non agricole et préserver la qualité de la ressource locale en eau.

Que va changer Phyt'Eaux Juine dans ma commune ?

La commune bénéficie d'un diagnostic de ses pratiques phytosanitaires, d'une formation du personnel communal et de la mise en place d'un plan de gestion des espaces communaux. Concrètement, cela va se traduire par une utilisation moindre des produits phytosanitaires grâce à la mise en œuvre de nouveaux procédés d'entretien. Il s'agit de techniques alternatives telles que le paillage, le brossage rotatif ou encore le désherbage thermique, qui dans certains cas, favorisent l'apparition d'une végétation spontanée dans la commune. Redonner droit de cité aux herbes sauvages n'est pas signe de manque d'entretien mais est le moyen le plus efficace d'arrêter les traitements chimiques, préserver notre santé et notre environnement.

Que dit la réglementation ?

La Loi Labbé du 6 février 2014 interdit l'usage des pesticides par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades et forêts à échéance du 1^{er} janvier 2017. **En adhérant à Phyt'eaux Juine, la commune anticipe la mise en œuvre de la Loi Labbé**. Cette loi concerne également les jardiniers amateurs, en interdisant la commercialisation et la détention de pesticides à usage non professionnel à partir du 1^{er} janvier 2019. Dans votre jardin, vous pouvez également développer des techniques alternatives pour atteindre le zéro phyto!

A compter du 1er janvier 2018, la commune n'utilisera plus aucun produit phytosanitaire.

CCAS

Canicule : Les fortes chaleurs doivent inciter les séniors à la plus grande prudence. Le CCAS vous propose de vous faire recenser en mairie et de bénéficier ainsi d'une attention toute particulière. Tél : 01 69 14 81 52 Plateforme canicule : 0800 06 66 66 de 9 h à 19 h (appel gratuit depuis un fixe).

Par ailleurs, l'EHPAD les Garancières met ses locaux climatisés à la disposition des séniors leudevillois de 14 h à 17h30. 7 iours / 7.

Remise des calculatrices :

Pour leur arrivée en 6^{ème}, les 19 élèves de CM2 ont reçu de la part du CCAS la calculatrice demandée par le collège.



A vos agendas! Après-midis « jeux séniors » :

Ils se poursuivront à la rentrée : les 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre à la salle des Jonquilles à partir de 14H. Venez jouer dans un esprit convivial.



Points relais CAF

Ce sont des espaces numériques de la CAF mis à disposition chez différents partenaires : associations, MSAP (Maison de Services Au Public), centres sociaux, communes. Ils permettent d'accéder aux droits et aux services CAF. Les partenaires formés par les agents de la CAF peuvent guider et accompagner les personnes qui en ressentent le besoin mais les points relais ne remplacent pas le travail effectué par les agents de la CAF (caf.fr).

La Maison de Services au Public de Ballancourt (Parvis des Communautés) accueille un point relais : RDV au 01 64 93 21 20 ou msap@ccvalessonne.com.

Semaine Bleue du 2 au 8 octobre : Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Lundi 2 octobre: Contes avec l'Ecoute s'il Pleut en présence des enfants de l'école

élémentaire et des résidents de l'EHPAD

<u>Mardi 3 octobre</u>: Histoire de la dentelle contée par Mme Pitin Mirailles

Mercredi 4 octobre : Après-midi « Pétanque » Jeudi 5 octobre : Après-midi « Jeux »

Vendredi 6 octobre: Réunion informative sur la transmission du patrimoine et comment préparer

sa succession, animée par un juriste

Samedi 7 octobre : Randonnée Bien Etre encadrée par l'association « Prends soin de toi »

Le programme complet et définitif vous sera communiqué mi-septembre.

Rappel des rôles du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

- Mise en place d'aides à domicile : évaluation multidimensionnelle au domicile, recherche de financement selon le GIR attribué, lien avec les services d'aides à domicile, lien avec les mairies pour la mise en service de la téléalarme, recherche de services de portage de repas à domicile
- Offres de soins : recherche de médecin traitant, accompagnement vers les consultations mémoire en lien avec les médecins généralistes, orientation vers les réseaux de santé
- Sortie d'hospitalisation : visite à domicile lors du retour pour une évaluation et anticiper les risques de rupture
- Accès aux droits: accompagnement dans la mise en place de mesures de protection juridique, lien avec les tribunaux, orientation vers AGE 91 (Association Gérontologique de l'Essonne)
- Aménagement du logement : évaluation au domicile, lien avec les entreprises de matériel médical, recherche d'ergothérapeutes, lien avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- Accompagnement des aidants : orientation vers les deux cafés des aidants de Brétigny et Milly La Forêt, accompagnement vers les plateformes de répit
- Expertise des situations complexes
- Actions collectives à destination des personnes âgées: proposition d'actions de sensibilisation (ateliers UFC
 Que Choisir, PRIF, ateliers de préparation à la retraite, formation des aidants, prévention sécurité routière ...)
- Animation du réseau partenarial : réunions d'information et de coordination

Le projet d'accompagnement qui est établi en coordination avec les partenaires du réseau gérontologique peut être ajusté et adapté en fonction de l'évolution de la situation de la personne âgée au domicile.

VIE CITOYENNE ET SOCIALE



Les compteurs Linky. Il s'agit d'une obligation légale, issue d'une directive européenne (n°2009/72 du 13/07/2009) transposée dans le code de l'Energie aux travers de différents articles (L341-4, R341-4 à 341-6 et R341-8), cette réglementation est également référencée dans la loi relative à la Transition Energétique pour une croissance verte adoptée en 2015. Le compteur n'appartient pas au client, il est seulement mis à sa disposition.

L'AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Electricité) en est propriétaire lorsque la commune a transféré sa compétence pour la distribution d'électricité, ce qui est le cas pour Leudeville avec le SIEGRA (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz pour la Région d'Arpajon). ENEDIS est le concessionnaire désigné pour le déploiement de ce dispositif. En conséquence, les propriétaires et les syndicats de copropriétaires sont tenus de permettre aux agents d'ENEDIS d'accéder à tout moment aux compteurs.

Par ailleurs, une réponse ministérielle publiée au JO du 26/07/2016 stipule que toute délibération municipale s'y opposant est irrégulière. Différentes juridictions administratives ont déjà été amenées à annuler de nombreuses délibérations. De ce fait, dans le cadre du respect de la loi, la municipalité ne s'opposera pas au déploiement de ces compteurs. Le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Techniquement, les informations sont transmises par un Courant Porteur en Ligne (CPL). Le principe des CPL consiste à superposer au courant électrique alternatif de 50 ou 60 Hz un signal à plus haute fréquence et de faible énergie. Ce deuxième signal qui transporte des données informatiques se propage sur l'installation électrique et peut être reçu et décodé à distance.

Cette technique de transport d'informations est déjà employée pour le signal des heures creuses et également dans la transmission internet à domicile ou au travail lorsque l'on ne souhaite pas utiliser le Wifi ou en cas de mauvaise réception du réseau.

Pour plus d'informations : http://www.enedis.fr/compteur-communicant#onglet-comment-ca-marche

DELAI D'OBTENTION DES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Ce délai est actuellement de 90 à 100 jours.

Liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil en Essonne :

Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny sur Orge, Breuillet, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Etréchy, Evry, Gif Sur Yvette, La Ferté Alais, les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecy, Montgeron, Milly La Forêt, Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny sur Orge, Sainte Geneviève des Bois, Viry-Chatillon et Yerres.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « AIDE À LA PERSONNE » À LA CCVE

Depuis le 1^{er} juillet, la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne) a pris la compétence « Aide à la personne » dans le cadre de la loi NOTRe. Ainsi les 21 communes membres, dont Leudeville, sont couvertes par trois associations d'aide au maintien à domicile qui seront subventionnées par la CCVE.

L'ASAMPA (Association de Soins Aide Ménagères aux Personnes Agées) 29 rue Edouard Branly, 91220 Brétigny sur Orge Tél: 01 60 84 83 70 E- mail: <u>asampa.bretigny@wanadoo.fr</u>

L'ASAD (Association Santé à Domicile), Parc de la Julienne, 24 rue des Champs Bât E 91830 Le Coudray Montceau Tél : 01 60 89 32 86 E-mail : contact@asad91.fr

L'ASAMDTA (Association de Soins, d'Aide Ménagères à Domicile et Transport Accompagné) Mairie de Cerny 8 rue Degommier 91590 Cerny Tél : 01 64 57 77 61 E-mail : <u>asam.cerny@wanadoo.fr</u>

Ce transfert de compétence permet aux séniors et /ou aux personnes porteuses d'un handicap de s'adresser indifféremment à l'une de ces trois entités et par la même de pouvoir bénéficier d'une prise en charge supérieure des coûts. Il va de soi que les Leudevillois peuvent en toute liberté contacter une autre association de leur choix.

Dans ce cadre et constamment soucieuse d'apporter un maximum d'aide à ses administrés, la commune a adhéré au **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) Orgessonne.** (cf.détails p.6) 18 Place Federico Garcia Lorca 91220 Brétigny sur Orge

Tél: 01 64 90 61 84 Fax: 01 64 90 50 75 E-mail: clic.orgessonne@orange.fr

Le CCAS de Leudeville reste bien évidemment à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

6

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Sorties culturelles

Le 18 mai, cette sortie au Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget a permis de découvrir l'intérieur d'un Boeing 747 puis pénétrer dans le prestigieux Concorde, admirer le Mirage IV et autres avions de chasse et terminer par le pavillon dédié à la conquête spatiale.



La journée du 15 juin a débuté par la visite du château de la Ferté Saint Aubin (45), de ses cuisines, à la découverte de la fabrication des petites madeleines dégustées avec plaisir. Puis visite de l'une des dernières fonderies de cloches à Saint Jean de Braye, où la famille Bollé perpétue la fabrication des cloches selon la tradition du Moyen-Age.

Sortie VTT - 21 mai



A L'APPEL! Le soleil : présent La bonne humeur : présente Le pique-nique, le foot et la pétanque: présents Dommage que les participants étaient peu nombreux à cette sortie VTT organisée par le Conseil Municipal des Enfants.

Fête de la Musique et de la St Jean - 24 juin



La 3ème fête de la musique animée par le groupe Groov'Addicts a attiré un nombreux public sur le parking du City Stade. La Municipalité remercie chaleureusement les musiciens, ainsi que le Comité des Fêtes, le Camion à 5 Pâtes, Franky Pizzas et l'association **APVEL** pour leur participation. Le traditionnel défilé aux lampions a conduit les enfants et les familles jusqu'au stade d'où a été tiré un magnifique feu d'artifice, suivi du feu de la Saint-Jean.



Café littéraire - 24 juin

Marie-Claude Foncelle a accueilli à la médiathèque une quinzaine de passionnés de lecture pour leur présenter une sélection d'œuvres littéraires destinées à agrémenter leur été.

Concert Musique Buissonnière - 10 juin

L'église Saint Martin a réuni les chœurs de la chorale « à travers chants » ainsi que le chœur d'élèves de Malakoff (école Paul Bert) pour leur festival de chants dont le répertoire varié a été très apprécié des spectateurs. Félicitations à Sophie Lamaison, chef de chœur et professeur, **Karine Prevotat**, pianiste et tous les membres de Musique Buissonnière mobilisés avec Florence Picault, Présidente de l'association.

A noter qu'à l'occasion d'un voyage en Suède au printemps, nos chanteurs se sont associés à la chorale locale le temps d'un concert.



Commémoration du 8 mai 1945



Tournoi de Sixte - 17 juin

Bravo aux **60 participants** de cette compétition : c'est une équipe leudevilloise « Les danseuses » qui a remporté le tournoi et fait généreusement don de ses lots aux plus jeunes.

Merci à Mme Guiolet, Praticienne bien-être, venue bénévolement le temps d'une matinée présenter ses techniques de massage, dont ont pu profiter tant les footballeurs que les spectateurs.



Remise des livres et des calculatrices



Le 30 juin 2017, 14 enfants de grande section de maternelle ont reçu un livre pour leur entrée au CP et 19 CM2 ont reçu la calculatrice pour le collège.

Fête du village - 13 et 14 mai

La traditionnelle brocante a attiré les amateurs venus de toute la région pour chiner vêtements et objets de décoration divers, tandis que résonnaient, à travers les rues de notre village, les percussions brésiliennes de la compagnie de musiciens BATUK'ACTION.





Tournoi de pétanque

20 équipes ont partagé cet après-midi convivial. Félicitations aux heureux vainqueurs: Jeff et Christophe Nos remerciements vont aux bénévoles et au comité des fêtes pour la buvette.





Démonstration par l'Aéroclub des Cigognes de vols de drones et aéromodélisme sur le stade.

